

*WORK  
on the  
MOVE  
2017*

ADEME  
PMTU  
IFSTTAR SPLOTT  
IDHES Université Paris X Nanterre  
Université Grenoble  
RT1 AFS

# **Les mobilités liées au travail**

## **Conférence Internationale**

### **Marne la Vallée**

#### **29 - 30 novembre, 1<sup>er</sup> décembre 2017**

« Work on the move ». Ce titre d'une journée d'étude, organisée par Lisa WOOD et qui s'est tenue à l'université de Lancaster en 2015 résume en une seule formule toute l'étendue des questions que soulève l'étude des mobilités liées au travail. La mobilité, en tant que composante indispensable de l'exercice d'innombrables métiers, a acquis une importance si considérable qu'elle en arrive dans certains cas à affecter la nature même du travail et des rapports sociaux qui se nouent en son sein.

Cette mobilité croissante et foisonnante ne va pas sans poser de nombreux problèmes. Du point de vue environnemental, les déplacements qu'elle occasionne, très souvent effectués en automobile, constituent une lourde menace pour la qualité de l'air, consomment des quantités inquiétantes d'énergie et sont la source de graves nuisances. Du point de vue des conditions de travail, elle entraîne un allongement du temps passé hors du domicile, facteur de fatigue, mais aussi d'envahissement de la vie privée par le travail. Les nombreux aménagements de l'organisation du travail et des horaires qu'elle rend nécessaires peuvent rendre ces mobilités coûteuses pour les entreprises et éprouvantes pour les travailleurs. Du point de vue de la sécurité, elle est à l'origine d'une exposition accrue des travailleurs au risque routier. Elle impose aux opérateurs des transports en commun et aux collectivités territoriales de faire face à d'inextricables difficultés de gestion des pointes de trafic et des encombrements de la circulation.

Les études sur la mobilité en général, et donc aussi celles consacrées à la mobilité liée au travail, ont longtemps privilégié les formes de mobilité, au détriment des formes de travail. C'est précisément cette perspective que nous souhaitons renverser. En effet, loin d'être homogène, la mobilité liée au travail couvre un large spectre de formes qui sont autant de modalités de l'organisation de l'activité et de l'imbrication entre le travail et la mobilité.

La plus commune est le déplacement pendulaire quotidien entre le lieu de résidence et le lieu de travail auquel se livrent la plus grande partie des actifs. Mais une mobilité strictement réduite au déplacement domicile/travail est en fait assez rare, et beaucoup d'actifs se rendent plus ou moins régulièrement dans un lieu différent de leur lieu habituel de travail pour participer à des réunions, visiter des clients, suivre un chantier.... La mobilité liée au travail prend déjà un caractère moins routinier si le lieu de travail change quasi systématiquement d'un jour à l'autre, comme c'est le cas de certains ouvriers de chantier qui effectuent des interventions calées sur la journée. Il en est de même si le domicile est très éloigné du lieu de travail, ce qui nécessite un déplacement pour la semaine entière, situation dans laquelle se trouvent par exemple certains ouvriers ou techniciens de montage. Mais on trouve aussi des mobilités plus ou moins régulières en dehors d'un lieu de travail fixe, à la manière des voyages d'affaires qui peuvent se dérouler sur plusieurs jours.

Finalement, se dessine un noyau dense de mobilité liée au travail effectuée par ceux que nous appelons « professionnels mobiles », qui se livrent souvent sur un rythme quotidien à des déplacements réguliers et répétés, et dont les professionnels du soin ou de l'aide à domicile ou encore les techniciens de maintenance constituent de bons exemples.

L'ensemble de ces mobilités qui consistent à se rendre à un lieu de travail soit fixe, soit variable à des fréquences et sur des distances variables se distinguent des déplacements où travail et mobilité se confondent plus ou moins. Tel est le cas d'un certain nombre de cadres qui travaillent pendant leur trajet de train ou d'avion, mais aussi des guides touristiques et des personnels d'accompagnement des transports de voyageurs. Enfin, l'assimilation devient complète pour les professionnels du transport (chauffeurs, pilotes, livreurs, marins et navigants.), dont le travail consiste à produire de la mobilité.

Différentes disciplines ont commencé à se saisir du sujet de la mobilité liée au travail. La sociologie le fait sous forme d'études de mobilité, mais aussi d'analyses qui portent davantage sur le contenu même du travail mobile. Des travaux d'économistes s'intéressent aux ressources et contraintes qu'elle induit, à leurs coûts et avantages monétairement mesurables, ainsi qu'aux externalités générées par la mobilité. Des recherches en sciences de gestion explorent les nouvelles formes d'organisation qui se mettent en place dans les entreprises autour du travail mobile des salariés. Des spécialistes du trafic qui brassent les paramètres statistiques de la mobilité se penchent sur des mobilités spécifiques de segments particuliers de la population, et notamment sur les mobilités liées au travail. Les géographes analysent les formes d'inscription dans le territoire des mobilités liées au travail. Des approches croisées avec des travaux d'historiens font ressortir combien la problématique des lieux de travail et de la mobilité liée au travail s'avère pertinente à des périodes bien plus anciennes qu'on ne l'imagine habituellement.

La présente conférence se propose non seulement de réunir des éléments de bilan de ces recherches, mais aussi d'aller au-delà et œuvrer au rapprochement et au croisement des perspectives disciplinaires et des angles d'approche.

Pour ce faire, nous proposons un programme de travail en cinq axes, qui constitueront les moments structurants de la conférence :

1. Comment évaluer numériquement la mobilité liée au travail ? De quelles connaissances statistiques dispose-t-on sur les mobilités liées au travail, à travers les dispositifs statistiques publics ou d'autres sources, et quelles analyses est-il possible de faire sur la base de ces données quantitatives ? Comment ces données quantitatives peuvent-elles s'articuler avec les connaissances qualitatives issues du travail de terrain ?
2. Quels sont les enjeux sur le plan de l'environnement, de la qualité du travail, de la santé et de la sécurité au travail, pour les groupes professionnels concernés ?
3. Comment classer et typifier les différentes formes de mobilité ? A l'heure actuelle, on peut distinguer empiriquement cinq cas de figure :
  - a. La mobilité pendulaire (quotidienne) de type domicile travail,
  - b. La mobilité (hebdomadaire) vers un travail lointain,
  - c. La mobilité de type voyages d'affaires,
  - d. La mobilité (quotidienne) des professionnels mobiles
  - e. La mobilité comme travail.

Mais il reste possible de procéder à d'autres choix de taxinomie, notamment sur la base de démarches inductives tirant profit de l'accumulation de nouveaux matériaux ou de nouvelles approches.

4. Quelles sont les voies possibles d'une approche pluridisciplinaire de la mobilité liée au travail ? Comment les différentes disciplines, celles des sciences humaines et sociales, mais aussi celles de l'ingénierie du trafic, les sciences du transport et de l'aménagement, de la nature et l'environnement, peuvent-elles coopérer et construire des formes de compréhension communes, élaborer des objets-frontière permettant de travailler ensemble, malgré l'hétérogénéité des points de vue et des mondes sociaux d'appartenance ?
5. Comment engager une démarche cumulative de collecte et confrontation de connaissances qui demeurent à l'heure actuelle disparates, éparses et souvent isolées ? Comment travailler à une vue d'ensemble du champ de recherche que représentent les études de la mobilité liée au travail au-delà de la multiplication d'études monographiques ? Comment appréhender cet objet scientifique dans toute son étendue et faire passer au premier plan l'étude de la mobilité, là où elle n'est le plus souvent traitée que comme une dimension secondaire du travail ? Comment prendre la mesure de la place et la signification de la mobilité en tant que composante de l'activité, mais aussi de l'identité professionnelle ?  
Sans doute convient-il de rassembler dans un premier temps des travaux portant sur la plus grande variété possible de groupes professionnels pour

analyser le rôle joué par la mobilité liée au travail, afin de procéder par rapprochement et comparaison.

\*  
\* \*

Les propositions de communication pourront venir de toutes les disciplines concernées. Il est souhaité que dans la mesure du possible, elles soient rattachées à des groupes professionnels explicitement identifiés, afin de rendre compte des formes diversifiées d'intrication de la mobilité au sein des activités de travail et des logiques professionnelles.

Les propositions de communication devront être envoyées avant le 15 octobre 2017 sous forme d'un résumé de 1 à 2 pages (3 500 à 7 000 signes, espaces compris) à l'adresse :

[workonthemove2017@gmail.com](mailto:workonthemove2017@gmail.com)

Le comité scientifique fera connaître sa réponse le 30 octobre 2017.

Le programme définitif de la conférence sera déterminé début novembre 2017, mais il est possible de s'inscrire à la conférence dès à présent en envoyant un mail à l'adresse :

[workonthemove2017@gmail.com](mailto:workonthemove2017@gmail.com)

La participation à la conférence est gratuite, mais l'inscription est obligatoire.

\*  
\* \*

Comité Scientifique :

Leslie BELTON CHEVALLIER, (IFSTTAR - DEST)  
Céline CHOLEZ, (Université de Grenoble)  
Frédéric De CONINCK  
Charles GADEA, (IDHES, Université Paris X Nanterre)  
Reinhard GRESSEL, (IFSTTAR – SPLOTT)  
Gwenaëlle RATON, (IFSTTAR – SPLOTT)  
Robin James SMITH, (Cardiff University)  
Gerlinde VOGL, (Universität Oldenburg)  
Lisa WOOD, (Lancaster University)